



# CERCLE DU CHEVALIER D'ASSAS

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### SAISON 2022-2023

**Ré-inscription avant le 1<sup>er</sup> Août**

	<b>Cotisation (comprenant la licence FFE)</b>	<b>Location du matériel : Tenue complète + gant &amp; masque</b>	<b>Total</b>	<b>Chèques de cautions</b>
<b>- de 15 ans</b>	372 € - 30€ = <b>342€</b>	100€ (-50€ pris en charge par le club) = <b>50€</b>		50€ et 250€
<b>De 15 à 17 ans</b>	393 € - 30€ = <b>363€</b>	100€ (-50€ pris en charge par le club) = <b>50€</b>		50€ et 250€
<b>18 et +</b>	393 € - 30€ = <b>363€</b>	<b>100€</b> (arme comprise)		50€ et 250€

#### Certificat médical obligatoire

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Tel domicile : ..... Bureau : .....

E-mail : .....

**La cotisation est annuelle, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de l'activité.  
La totalité de la cotisation doit être réglée dans le 1<sup>er</sup> trimestre, avec possibilité d'un paiement échelonné.**

Mode de règlement : CHEQUE :       ESPÈCES :       VIREMENT BANCAIRE :

Banque :

N° du Chèque :

N° du Chèque :

N° du Chèque :

Personne responsable de l'escrimeur et adresse (si différente de l'enfant) :

D'un point de vue médical, quelles sont les informations à connaître ?

Comment avez vous connu le club Chevalier d'Assas ?

J'autorise toute photo ou vidéo sur lesquelles je figurerai à titre individuel, à être utilisées pour la communication de l'association.  
Ces photos ou vidéos restent la propriété du photographe et de l'association.

OUI :       NON :

☞ Nous vous rappelons que tout matériel cassé doit être payé

☞ Les personnes empruntant du matériel pour les compétitions, sont priées de le ramener impérativement pour le lundi 17h, avec leur tenue lavée.

☞ L'adhésion suppose le respect du règlement intérieur et engage le tireur ou son représentant légal.

Paris, le  
Signature